

REPUBLIQUE FRANCAISE



BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 6 MARS 2014

Membres du Bureau en exercice	Membres présents	Suffrages exprimés
29	26	26

- + le Président qui ne vote qu'en circonstance de partage de voix
+ Rappel du quorum : il est atteint avec 15 membres présents

NOM DES MEMBRES	REPRESENTATION	VOTE
Jean BARRULL	Absent, Excusé	
Henri TANDONNET		OUI
Christian DEZALOS		OUI
Jean-Michel DRAPE		OUI
Michel LAUZZANA		OUI
François CHALMEL		OUI
Pierre PUJOL		OUI
Laurence MAIOROFF		OUI
Pierre DELOUVRIE	Absent, Excusé	
André GARROS		OUI
Jean-Marc GILLY		OUI
Gilbert FONGARO		OUI
Annie GALAN		OUI
Jean-Marc CAUSSE		OUI
Patrick BUISSON		OUI

NOM DES MEMBRES	REPRESENTATION	VOTE
Michel BERNINES		OUI
Jean-Jacques PLO	Absent, Excusé	
Claude BENSE		OUI
Claude SARRAMIAC		OUI
Christine BONFANTI		OUI
Eric BACQUA		OUI
Gilbert LABADIE		OUI
Jean-Pierre PIN		OUI
Jean-Paul PRADINES		OUI
Espérance JULIEN	Serge NICOLOTTO	OUI
Danièle LAMENSANS		OUI
Jean-Marc COLIN		OUI
Claude JEANTET		OUI
Jean DREUIL		OUI

DECISION DU BUREAU N° 2014- 36

OBJET : SUBVENTION DE FERME EN FERME 2014

Exposé des motifs

L'Agglomération d'Agen est sollicitée chaque année pour de nombreuses subventions au titre d'évènements et fêtes populaires, évènements sportifs, évènements à caractère économique,...

En 2012, une note synthétisant l'ensemble des critères auquel l'évènement organisé par une association ou une commune de notre territoire a été rédigée et validée en bureau du 8 mars 2012 afin que chaque demande qui arrive à l'Agglomération d'Agen respecte bien les critères préalablement établis.

Rappel des critères :

- **Un rayonnement communautaire avéré :**

- Un retour en économie locale établi (nombre de nuitées, de réservations dans les restaurants, ou estimation...)
- Une participation obligatoire de la commune d'accueil (à parité avec celle de l'Agglomération d'Agen)
- Un plan de communication proposé en faveur de l'Agglomération d'Agen
- Une réalité du besoin financier démontrée par le plan de financement (concours partenaires publics et privés, ...)
- Un plafond financier pour l'aide de l'Agglomération d'Agen de 20 % maximum du budget total de la manifestation

- **Concernant le porteur de projet :**

- Le porteur de projet devra être parfaitement identifié et reconnu
- La demande devra portée sur des évènements d'une certaine importance, une démarche préalable des clubs auprès de leur commune et de l'Agglomération devra être faite avant toute demande

DE FERME EN FERME 2014**Rappel 2013 :**

- Montant de subvention sollicité : 1500 €
- Montant accordé suite à avis de la commission Agriculture Agglo et commission des finances : 1500 €

Demande 2014 :

- Montant de subvention sollicité : 1500 €
 - Budget prévisionnel de 83 000 € dont :
 - Participation des agriculteurs : 7 000 €
 - Subventions : 72 000 €
 - Partenaires privés : 4 000 €

Considérant le bilan positif de l'édition 2013 et les perspectives de celle de 2014, il est proposé au bureau de valider la subvention d'un montant de 1 500 €

Cadre juridique de la décision

Vu la délibération de l'Agglomération d'Agen en date du 10 janvier 2013 donnant délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant l'adoption et le règlement des subventions, participations, contrats et conventions nécessaires au fonctionnement courant de l'Agglomération d'Agen d'un montant inférieur ou égal à 500 000 €,

Considérant que le paiement de ces subventions par mandat administratif ne peut se faire qu'après accord du bureau communautaire et sur pièce légale justificative du type « décision de Bureau ».

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,

AR PREFECTURE

047-200035459-20140306-DB2014_36-AU

Reçu le 10/03/2014

DECIDE
suivant les votes susvisés

1°/ D'ACCORDER à la Chambre d'Agriculture pour l'organisation de « ferme en ferme 2014 » une subvention à hauteur de 1500€

2°/ DE DIRE que les crédits seront prévus au budget 2014.

Convocation le 04.03/2014

Affichage le 10.03/2014

Télétransmission le 10.03/2014

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme
Le Président,

Jean DIONIS du SEJOUR

